

Rapport de la sous-commission du Budget 2015 révisé

Dicastère de M. Théo Huguenin-Elie

Composition de la sous-commission

Katia Babey (PS) : rapporteure
Lucie Marchon (POP)
Hughes Chantraine (UDC)

La sous-commission s'est réunie le mardi 24 mars 2015 de 7h30 à 13h00, en présence de M. Théo Huguenin-Elie (directeur du Dicastère), Fernando Soria (administrateur) et Sarah Steinweg Clark (administratrice).

Etaient également présents pour l'examen de leur service :

M. Guilhen (200 et 201)
M. Schneider (700, 710 et 712)
M. Vidal (720)
Mme Huther (770)
Mme Robert, MM. Carrard, Esteras, Jeanneret et Stauffer (755 et 813)
M. Jeanneret (125)
Mme Rey (210, 211, 213, 230, 240)

200 Service des bâtiments

Il y a une baisse drastique dans la formation du personnel, cette situation ne pourra pas durer très longtemps.

201 Bâtiments d'utilité publique

La question de la diminution des charges est évoquée.

Il a été décidé de diminuer les postes de vacataires mais, dans certains cas, il ne sera pas possible de modifier la fréquence des nettoyages. On pense notamment au bâtiment SISPOL, où les frais sont partagés avec l'Etat.

Au poste biens, services et marchandises, une baisse de 10% sera opérée, ensuite il sera difficile de faire plus.

770 Géomatique

Un poste à 50% avait été mis au concours, mais il a été décidé d'y renoncer. Certaines prestations seront mises en attente et il faudra refuser des mandats externes. Le service géomatique permet des économies de temps dans les services par une optimisation des processus grâce à une centralisation des informations touchant le territoire et une gestion des inventaires du patrimoine au sens large. Ceci afin de répondre aux questions : Où cela se situe ? Dans quel état est-ce ? Comment optimiser un parcours? Comment prioriser les entretiens ?

755 SUE Urbanisme

Il nous est annoncé que le nombre de permis de construire est toujours très important et qu'il y a eu une avalanche de demandes ce printemps. Le service va étudier la possibilité d'augmenter les taxes et émoluments pour augmenter les recettes en regardant ce qui se fait dans les autres villes et à l'Etat.

Le Conseil communal a décidé de renoncer à la construction de la Passerelle, ce qui va permettre de financer d'autres projets tel que l'aménagement des rues Daniel-Jeanrichard/Midi.

La période est difficile pour le Service, mais il nous est dit qu'il est important de trouver des solutions ensemble et de continuer à réfléchir à de nouveaux projets porteurs pour l'avenir avec, par exemple, une réflexion sur des partenariats public-privé.

125 SARRE

Il a été décidé de supprimer le poste de stagiaire, mais il y a peu de marge d'amélioration dans ce service. Une réflexion est menée sur nos participations, subventions et cotisations à diverses associations. Cette réflexion pourrait amener à des économies sous poste Conseil communal-Chancellerie, mais elles ne seront effectives qu'en 2016. Pour 2015, il n'est plus possible de résilier nos participations.

150 Transports

La ville a peu de marge de manœuvre, on doit payer CHF 6.5 millions au pot commun.

210 Gérance

Le budget 2015 est le même qu'en 2014 en termes de personnel, mais il devrait diminuer en 2016 puisqu'il a été décidé de ne pas repourvoir le poste qui était occupé par l'ancien apprenti.

211 Bâtiments locatifs

Le budget d'entretien des immeubles a été réduit autant que possible en tenant compte du rattrapage d'entretien restant à faire. Toutefois, le poste déneigement a dû être augmenté au vu de l'ampleur du déneigement de cette saison qui atteint déjà le montant revu.

213 Bâtiments d'utilité mixte

Le budget d'entretien de ce centre a été réduit autant que possible. Toutefois, le projet de rénovation de la Maison du Peuple étant abandonné, des travaux de maintenance des installations existantes et vétustes, ainsi que du mobilier, restent indispensables et coûteux.

Investissements

200 Service des bâtiments

Rénovation du Collège-Industriel (bibliothèque de la ville) qui ne figure ni au budget 2015 n° 1 ni au budget 2015 n° 2 : le crédit avait été accordé par le Conseil général et des travaux de grandes importances sont à prévoir très rapidement (2016 ?). En effet, le toit et les fenêtres sont dans un état calamiteux. Il pleut dans les bâtiments et, au niveau énergétique, les travaux permettraient d'économiser 30%.

Travaux publics

Les CHF 600'000.– d'augmentation pour Fantaisie sont dus aux mesures parasismiques, à la dépollution et aux nouvelles normes électriques. Cette hausse est donc indispensable à la réalisation du projet.

430 Ecole obligatoire par infrastructures

CMND5 (Centre multilatéral de Numa-Droz 5) : les CHF 20'000.– sont indispensables pour rénover certains vestiaires des halles de gymnastique qui sont dans un état lamentable.

Crêtets – réfection de la toiture de la halle de gymnastique : les CHF 350'000.– sont indispensables aussi, car on vient de refaire les sols et il serait dommage que les intempéries ne les détériorent.

512 Musée d'histoire

Un commissaire s'interroge sur la pertinence d'investir CHF 40'000.– dans la réfection de la toiture alors que le bâtiment vient d'être refait. Il nous est expliqué que suite aux travaux d'isolation, on a constaté que le toit fuit. Avant les travaux d'isolation, la ventilation permettait de le laisser en l'état, ce qui n'est plus le cas maintenant. Il est donc indispensable d'effectuer ces travaux si on ne veut pas mettre en péril ce qui vient d'être fait.

123 SIC

STECH optique STEP : le crédit de CHF 80'000.– est nécessaire pour changer le réseau de téléphonie. En effet, il n'est plus compatible et Swisscom pourrait abandonner la ligne. Ce montant est financé par la taxe.

700 – 710 – 712 Infrastructures-Génie civil

- L'étude de CHF 40'000.– pour l'équipement des rues Laser-Stand est rendue nécessaire par la hausse attendue du nombre de véhicules suite à la construction de l'usine Universo et le développement de la zone industrielle. Le Conseil communal va voir si une participation financière des entreprises est possible car elles ont déjà participé par le biais de la taxe d'équipement.
- Aménagement des rues Daniel-Jeanrichard/Midi : ces aménagements sont indispensables car on doit faire des travaux de sous-surface et les aménagements urbains sont en très mauvais état.
- Giratoire de la Combe-à-l'Ours : il s'agit de créer un arrêt de bus pour la ligne 302, ce crédit pourrait être revu à la baisse en 2015. En effet, cet investissement est suspendu à la décision de la Commission ad hoc sur le choix du type de véhicules pour les transports publics urbains.
- Réfection du mur de la rue du Commerce (2^{ème} étape) : on profite du financement des CFF, ce qui ne sera peut-être plus le cas en 2016.
- Trottoir PI Malakof : il est décidé de maintenir l'étude avec un feu pour les piétons et de voir si on met une barrière, si on rehausse le trottoir ou si on met des potelets en dur.
- Aménagements Avenir-Fontaine : ce crédit est supprimé; aussi, il faudra un crédit pour combler les fosses, en plantant des arbres par exemple.

712 Constructions nouvelles

Entretien constructif routes et canalisations : les adjudications sont parties, de plus les canalisations sont financées par la taxe.

755 SUE Urbanisme

- Divers aménagements et mobiliers urbains : ce montant de CHF 80'000.– a déjà été réduit deux fois, il faut que l'on garde un peu de moyens pour changer ce qui doit impérativement l'être (Carmagnole, Avenir) et continuer de développer Velospot, en implantant de nouvelles stations.
- Signalétique piétonne : le projet a été redimensionné, le nombre de Totems ayant été réduit d'un tiers par rapport au projet initial.
- Aménagement du territoire : il est décidé de supprimer les CHF 10'000.– pour l'étude de diverses énergies, mais de maintenir les autres qui sont indispensables, notamment l'étude pour la politique de stationnement afin de permettre une communication idoine le moment venu et d'éviter ainsi une referendum.

La rapporteure
Katia Babey